

### Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté les résolutions approuvant les projets particuliers suivants :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-22-04 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 6 logements au 960, boulevard La Fayette (lot 2 630 923) (district Saint-Charles)	16 août 2022 19 septembre 2022
Projet particulier PPVL-22-06 visant à autoriser un usage commercial pour le 766, rue Bériault (lot 2 583 918) (district de Fatima-du Parcours-du-Cerf)	16 août 2022 19 septembre 2022

2. Une copie des résolutions approuvant ces projets particuliers peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.VL@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 29 septembre 2022.



Véronica Mollica  
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil